



**HAL**  
open science

## De la fragmentation à la recomposition : cas de la ville algérienne

Saïd Chouadra

► **To cite this version:**

Saïd Chouadra. De la fragmentation à la recomposition : cas de la ville algérienne. Penser la ville - approches comparatives, Oct 2008, Khenchela, Algérie. pp.14. halshs-00380512

**HAL Id: halshs-00380512**

**<https://shs.hal.science/halshs-00380512>**

Submitted on 1 May 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## De la fragmentation à la recomposition : cas de la ville algérienne

Saïd CHOUADRA<sup>1</sup>

Une analyse de l'espace urbain en Algérie tel qu'il est produit depuis plus de trente ans, nous révèle que seule la dimension matérielle est considérée. En évacuant les autres dimensions telle que la signification et le symbolique, l'espace produit est resté anonyme, détaché de son contexte social, géographique et par conséquent identitaire. La prolifération de modèles exogènes de construction (lotissements et grands ensembles) a contribué à dématérialiser les lieux, les rendant insignifiants et non attractifs. C'est une urbanisation comme l'a exprimée Safar Zitoune « *qui n'a fait que cristalliser et figer dans le béton des processus et des logiques qui, jour après jour, l'éloigne d'une modernité ouverte et active* »<sup>2</sup>. Ainsi le processus décrit par l'auteur pour la ville d'Alger est pratiquement le même pour l'ensemble des villes et agglomérations du pays. Ce processus a été accompagné par des décisions conjoncturelles qui ont eu de lourdes conséquences sur le « remodèlement » de l'espace urbain. La vente des biens vacants au début des années quatre-vingt et la libéralisation du foncier au début de années quatre-vingt-dix n'ont fait qu'aggraver la fragmentation de l'espace déjà entamée lors de la décennie précédente marquée par l'implantation des grands ensembles en périphérie des centres anciens.

Les villes Algériennes après quatre décennies de développement contenu et soutenu s'offrent à nous comme une mosaïque de morceaux urbains hétéroclites où leur lecture devient de plus en plus difficile et complexe. Chaque morceau a en effet été pensé et produit selon une logique purement conjoncturelle dictée par des enjeux souvent contradictoires. En effet, en dehors des tissus anciens traditionnels ou coloniaux, la production du cadre bâti particulièrement des extensions urbaines, offre une image souvent décriée par les observateurs et utilisateurs, car ne reflétant pas ou très peu les particularités locales.

---

<sup>1</sup> Architecte - urbaniste, Laboratoire d'Architecture Méditerranéenne (LAM), Département d'Architecture, Université de Sétif, Algérie.

<sup>2</sup> Safar-Zitoun, Madani, « Alger ou la recomposition d'une métropole », in la pensée de midi, pp. 30-35

A travers ce texte, nous essaierons, dans un premier temps, d'élucider ces processus de déterritorialisation et de « décontextualisation » à travers une lecture historique dans le but de comprendre comment ces espaces urbains se sont construits dans le temps : ces processus de déterritorialisation ayant affectés les formes d'appropriation et les projets « décontextualisés » ayant contribué à la fragmentation physiologique et morphologique de l'ensemble des agglomérations urbaines. Ceci nous permettra de comprendre les logiques et les processus de fabrication de la ville dans le but de clarifier les raisons de cette fragmentation. Dans un deuxième temps, nous présenterons les alternatives pouvant contribuer à leur recomposition.

### **Le processus de déterritorialisation et ses conséquences sur les formes d'appropriation des espaces urbains.**

Nous partons du postulat que le parcours historique propre à une société peut affecter, directement ou indirectement, la manière dont celle-ci s'approprie l'espace sur lequel elle évolue. Une lecture historique permet d'apporter un éclairage sur cette forme d'appropriation et explique les conflits de territorialité que nous observons quotidiennement et leur conséquence sur la dégradation de notre environnement urbain.

L'histoire moderne de l'Algérie nous informe sur les traumatismes que la société a subis depuis l'ère coloniale jusqu'à nos jours. Notre relation aux territoires a subi une succession de ruptures qui, à notre avis, ont empêché la mise en place de repères nous permettant de nous les approprier d'une manière subtile et d'y être attaché. L'ouvrage de Marc Côte « l'Algérie ou l'espace retourné », nous révèle, à la différence du Maroc et de la Tunisie, que l'Algérie a profondément été touchée par le phénomène de déterritorialisation et de déracinement.

Effectivement, au 19<sup>ème</sup> siècle, avec la colonisation, la cohérence et l'équilibre qui prédominaient jusqu'alors entre la société, son économie et son espace seront rompus. Selon Marc Côte « *La conquête coloniale introduit dans le pays un modèle culturel bien différent de celui en place. Elle a eu comme conséquence la création sur le territoire d'une économie nouvelle et d'un espace nouveau* ». Toujours selon Marc Côte, ce projet, « *a inscrit dans l'espace la logique territoriale de la colonisation imposée aux autochtones remodelant leurs liens au territoire* »<sup>3</sup>. Cette forme d'occupation qui s'est inscrit dans la durée et s'exprimant par la force est basée sur des rapports dominant/dominé. De ce fait, l'appropriation de l'espace en général, et des espaces urbains agglomérés en particulier se fera à coup de lois souvent répressives. Les lois du sénatus-consulte de 1865 et la loi Warnier, à titre d'exemples,

---

<sup>3</sup> Côte, Marc, « L'ALGERIE ou l'espace retourné », Media-Plus, Algérie, 1993. p. 104

ont eu de lourdes conséquences sur la déstructuration de l'espace rural. Ainsi, entre 1871 et 1919 près d'un million d'hectares seront transférés aux colons (Robert Ageron) provoquant une paupérisation des campagnes et un fort mouvement d'exode rural. Cette politique de déracinement a atteint son apogée avec la guerre d'indépendance et l'implantation des camps de regroupement provoquant le déplacement de plus de 1 175 000 personnes (Michel Cornaton)<sup>4</sup>. Ces mouvements et ces déplacements forcés, ont largement contribué à la déstructuration des rapports traditionnels et séculaires entre l'espace et la société.

Plus qu'un « remodèlement » du territoire en rupture totale avec l'espace traditionnel il s'agira d'un véritable retournement de l'espace qui sera opéré : « ... *la marque coloniale sur l'espace a souvent été spectaculaire, et le bâti, l'espace local, le territoire national ont été littéralement retournés comme on retournerait un gant* »<sup>5</sup>.

Ce processus de déterritorialisation a perduré après l'indépendance, sous forme de vagues successives d'exode rural. Il a eu comme conséquence le déplacement de centaines de milliers de personnes, avec une sédentarisation souvent forcée dans des espaces conçus à partir de projets « décontextualisés » causant ainsi une perte de repères d'où une perte d'identité car ne se sentant plus attachés à leur espace.

### **Les projets « décontextualisés » et leurs effets sur la fragmentation de l'espace urbain.**

Dans les sociétés préindustrielles, l'acte architectural ou urbain se confond et se réfère souvent à un territoire. Cette inscription territoriale s'est faite soit morphologiquement vis-à-vis d'un site ou d'un paysage, soit d'un point de vue stylistique en rapport à une culture et une tradition locale ou encore par rapport à un climat. Cette architecture ne néglige pas le site sur lequel elle évolue. Vitruve parle de correction de la nature du lieu par l'art. Ceci est aussi valable pour un simple bâtiment qu'une ville toute entière. Les contraintes liées à la topographie du site et au climat ont plutôt contribué à produire une architecture et un urbanisme qui continuent à susciter notre admiration : les ksour du sud, les villages kabyles, la casbah d'Alger ou la médina de Constantine en sont les témoins.

Depuis l'avènement de la révolution industrielle et son influence sur le mouvement moderne, dont les thèses ont été généralisées et devenues universelles, la notion de territoire et notre rapport avec celui-ci ne sont plus fondamentaux. Cette modernité, conséquence de cette

---

<sup>4</sup> Cornaton, Michel, « Camps de regroupement de la guerre d'Algérie », Harmattan-Collection : histoire et perspectives méditerranéennes, Paris 1998.

<sup>5</sup> Côte, Marc, « L'ALGERIE ou l'espace retourné », Media-Plus, Algérie, 1993, p. 106

révolution, a fini par imposer son modèle homogénéisant sur les territoires construits. Il n'y a plus de spécificités stylistiques locales qui mettent en valeur les identités territoriales en terme de lieu. Tout cela a été exécuté en l'absence d'un modèle de référence clair affectant du coup notre capacité de penser la ville. Ceci est dû principalement au fait que nous n'avons pas su assumer nos choix vis-à-vis de cette modernité restée inachevée, comme l'a dit Habermas. Elle est restée pour nous très archaïque, brouillant par là tous nos repères traditionnels et compromettant notre accès à la modernité. Ainsi l'acte architectural et urbanistique « décontextualisé » se déterritorialise, compromettant d'une manière irréversible son intégration au territoire avec ses spécificités locales, banalisant par conséquent l'acte de bâtir. Cette ambiguïté a beaucoup affecté le processus de fabrication des villes algériennes, imposant par là de nouvelles visions et de nouvelles pratiques qui n'ont fait qu'accentué notre indifférence vis-à-vis du territoire d'une manière générale et des territoires urbains en particulier. L'urbanisation « clé en main » des années soixante-dix (Zhun et grands ensembles) laisse peu de place à la réflexion et à l'histoire en devenir pour chercher et former des lieux à l'image quotidienne.

Ceci est accompagné de décisions conjoncturelles imposant au site, par des comités de choix de terrain interposés, des programmes inadaptés aux schémas de cohérence, dont la juxtaposition et le remplissage sont devenus la règle. Notre indifférence au site et au contexte a eu des conséquences graves. Les catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrains) sont là pour nous rappeler le tort qu'on a causé aux environnements fragiles. Par notre action « *le site que nous choisissons pour ériger un édifice ou même une portion de ville est peut être déjà lieu car il possède des caractéristiques naturelles qui le distingue des autres lieux* »<sup>6</sup> (P. v. Meiss). Il nous explique que par notre action, il peut être détruit, renforcé ou transformé.

Même le patrimoine urbain ancien (traditionnel et colonial) est entrain de subir des transformations substantielles, par des actions de spéculations foncières et immobilières qui ne tiennent pas compte de sa dimension historique et patrimoniale, détruisant par là les seules entités urbaines dignes d'être admirées et respectées dans ce chaos urbain qui caractérise les villes algériennes d'aujourd'hui.

Certes cette urbanisation a voulu répondre à l'évolution des besoins des populations en terme de logements, se traduisant par de fortes extensions du tissu urbain sous forme de grands ensembles et de lotissements selon la logique de juxtaposition et de remplissage. Cependant

---

<sup>6</sup> Von Meis, Pierre, « de la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 1993, pp. 155-157

elle a fini par remettre en cause la cohésion morphologique et spatiale qui caractérisait nos villes et nos villages à l'aube de l'indépendance. Cette urbanisation s'est effectuée en l'absence de règles d'urbanisme claires, dont les instruments (PUD, PDAU et POS) sensés cadrés et orientés cette urbanisation n'ont fait souvent qu'entériner et régulariser des actions déjà engagées et réalisées.

Le résultat de ce processus de fabrication de la ville algérienne a fini par produire un paysage urbain fragmenté. Une image qui tend à se généraliser sur l'ensemble du territoire algérien y compris les villages et les agglomérations moyennes. Même les villes dites anciennes datant de l'époque précoloniale comme Alger, Constantine ou même la millénaire Ghardaïa n'ont pas échappé à ce processus de fragmentation. Les centres anciens sont engloutis dans des paysages urbains faits de constructions souvent inachevées ou mal achevées, véhiculant une image de villes éclatées. Ainsi, « *après la ville précoloniale « monocentrique » et la ville coloniale dualiste, c'est la ville éclatée* »<sup>7</sup>. Des fragments plus ou moins grands, plus ou moins homogènes composent aujourd'hui le paysage urbain de nos villes et agglomérations, que Safar-Zitoun caractérise de la manière suivante :

- fragments de centres anciens coloniaux ou traditionnels,
- fragments de villages reconstitués (auto-construction et habitats spontanés) des années 60 et 70,
- fragments de grands ensembles des années 70 et 80,
- fragments de lotissements des années 80 et 90,
- fragments d'habitats collectifs faits de petites opérations occupant souvent les interstices laissés par l'urbanisation des décennies précédentes.

Espaces urbains en miettes ou fragmentés, le terme fragmenté est utilisé ici dans le sens de la fragmentation physiologique et morphologique, qui sont faits d'un mélange d'entités à faibles et à fortes densités, de tissus urbains sans continuité, sans harmonie, n'assurent plus la continuité du paysage urbain. La rue, la place, ne font plus partie du lexique terminologique de cette forme d'urbanisation. Ils sont remplacés par des termes vagues sans aucune valeur symbolique, ils ont cessé de jouer leur rôle d'organisateur et d'ordonnateur de l'espace urbain. Ces nouveaux tissus urbains, objet de notre attention, marquent une rupture morphologique avec les anciens centres traditionnels ou coloniaux. Ils sont en quête d'une identité à construire.

---

<sup>7</sup> Op. cit., p. 228

Nous estimons pour notre part, que toute stratégie de recomposition doit se construire sur cette diversité des territoires urbains basée sur de nouvelles valeurs. C'est repenser nos villes à partir d'une lecture plurielle.

### **Réflexion sur les processus de recomposition**

Face à cette situation, il est fondamental que les professionnels impliqués dans la ville, concepteurs et gestionnaires mais aussi tous ceux qui en font l'objet de leur discipline scientifique (les sociologues, anthropologues et géographes) puissent œuvrer ensemble pour une relecture de nos espaces urbains dans le but de déceler sa structure et révéler ses composantes. Une telle démarche est le préalable à toute intervention de recomposition.

Une nouvelle recomposition spatiale des territoires doit se baser sur les spécificités identitaires géographiques (climat, topographie, paysage) et historiques. A ce titre, l'établissement de cartes d'identité pourra servir de référence à ceux qui ont la tâche de proposer des schémas de recomposition ou de restructuration urbaine. Dans ce sens, Vittorio Gregotti dans son ouvrage « le territoire de l'architecture », reconnaît « *l'urgence d'un développement des méthodes de lecture non seulement d'un site ou de la ville, mais encore du territoire tout entier et de sa substance naturelle et bâtie pour guider sa transformation* »<sup>8</sup>. Il s'agit pour lui d'établir une nomenclature et une description formelle du paysage susceptible de définir des critères d'homogénéité des éléments.

Le découpage du territoire en régions homogènes - le littoral, le tell et le Sahara - avec les sous ensembles écologiques qui les composent, serait à notre avis plus efficace que le découpage administratif actuel qui ne révèle nullement les spécificités géographiques et anthropo-géographiques. La référence à ce découpage est une première étape pour révéler la dimension locale des territoires sur lesquels nous agissons souvent d'une manière indifférente. Cette première échelle de référence peut s'élargir pour inclure la dimension méditerranéenne qui à notre sens nous paraît la mieux adaptée à un mode de vie où les structures sociales, familiales et les solidarités traditionnelles jouent un rôle fort ; la proximité des relations sociales s'exprimant mieux par des espaces de petite échelle introvertis. Ce qui va à contrario des espaces produits dans le modèle urbain dit « moderne » qui, lui, opte pour les espaces ouverts.

Les cartes et autres plans topographiques, ne sont plus que des supports qui ne restituent en rien la valeur et le poids figural des parties. Ces documents ne nous permettent pas d'établir

---

<sup>8</sup> Gregogotti, « Vittorio, le territoire de l'architecture », L'Equerre, Paris, 1982, pp. 60-61

une relation entre représentation et perception de la réalité territoriale. C'est en partie ce qui explique les dessins établis à l'échelle architecturale (projet d'architecture) ou à l'échelle urbaine (POS et autres plans d'aménagement) qui ne tiennent pas compte de la réalité des territoires sur lesquels ils vont être imposés. Les lieux produits dans cette logique deviennent systématiquement des non-lieux (selon l'expression de Marc Augé). Alors que « *l'art du projet exige la capacité d'interpréter le sens du programme en le reliant aux opportunités sous-jacentes du site* »<sup>9</sup>.

Comme seconde étape, il faut identifier les caractéristiques propres à chaque ville par des lectures croisées (urbaines, socioculturelles et historiques) pour faire ressortir sa propre identité et l'identité des lieux qui la compose. Ainsi chaque fragment, tel que présenté plus haut, doit être identifié en précisant ses propres caractéristiques et ses propres logiques de construction. Notion récurrente dans cette communication, la notion « d'identité » nous engage sur de nouvelles manières d'intervenir sur les espaces urbains, agissant à partir du sens plutôt qu'à partir de la seule matérialité de l'espace. Par identité nous entendons l'ensemble des éléments physiques, architecturaux, historiques etc. participant à la construction d'une image, fondant les spécificités d'un lieu tant sur le plan géographique, historique (passé, présent et dynamique) que social. Ainsi « *l'aménagement en tant que pratique se saisissant de l'identité, utilise le produit des activités symboliques de manière volontaire, dans leur performativité. D'objet, l'identité devient ainsi sujet de l'action* »<sup>10</sup>.

C'est à partir de là que toute stratégie de recomposition urbaine peut prendre forme. Elle aura comme objectif d'aider à l'affirmation identitaire de nos villes et agglomérations, à travers de grandes actions qualitatives sur les paysages urbains aussi bien anciens que nouveaux et en particulier sur les espaces publics. Le but recherché à travers cette recomposition n'est pas de retrouver la ville « idéale » mais plutôt une structure urbaine d'une ville intégrée fondée sur une continuité et une cohésion d'ensemble dans la diversité de ses composantes. Cette stratégie repose sur la prise en charge du vide et des espaces interstitiels, ainsi que sur la revalorisation des sites en mettant en valeur leur propre identité.

### **Le vide comme opportunité pour la recomposition urbaine.**

L'utilisation irrationnelle et abusive des assiettes foncières, ainsi que cette indifférence des architectes et urbanistes à la nature des sites et de leur histoire par l'implantation de projets

---

<sup>9</sup> Von Meis, Pierre, « de la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 1993, pp. 155-157

<sup>10</sup> Idem p. 24

« décontextualisés » ou « projets types » ont souvent produit des vides qui n'ont généralement aucun statut, ni juridique ni d'usage. Comme la nature a toujours horreur du vide, ils sont immédiatement détournés par des occupations anarchiques qui portent préjudice à l'image urbaine de nos villes. Cibles de convoitises spéculatives ou d'usages détournés, ils peuvent au contraire devenir des espaces ordonnateurs et structurants capables d'assurer la cohésion et l'articulation entre les différents fragments.

Par conséquent, leur prise en charge devient une urgence, ils peuvent devenir des espaces de continuité plutôt que de rupture, des espaces de convivialité plutôt que de conflits. D'après Bernardo Secchi, « *les "vides" qui jouxtent les "pleins", le bâti continu, ne sont pas des obstacles à l'urbanité. Il nous faut penser ces irrégularités, ces dispersions, afin de concevoir une "ville diffuse", citta diffusa, dans laquelle il fait bon vivre* »<sup>11</sup>. Pour y parvenir il faut mettre fin à la phase d'urbanisation et passer à celle de l'urbanisme comme « *art et technique de l'organisation spatiale des établissements humains* »<sup>12</sup>. S'ils sont intégrés dans une stratégie de paysage, ils peuvent contribuer dans l'ordonnement du bâti corrigeant l'image repoussante des paysages urbains actuels ; et également assurer la continuité des constructions, étant un espace continu, structurant, donc générateur de ville. Pour y parvenir il faut réunir deux conditions : leur délimitation et leur affectation, c'est-à-dire clarifier leur statut juridique et leur affecter un usage.

En délimitant ces vides il est possible de donner un sens à l'usage, favorisant d'autres types d'appropriations plus conviviales et moins conflictuelles, par exemple en temps que parc, jardin, place, square.... Revenir sur des concepts appartenant au répertoire de la ville classique, tels que l'îlot, la rue et le boulevard, a prouvé ailleurs son efficacité dans des travaux de renouvellement et de restructuration urbaine. Pour réussir de telles actions, Pierre von Meiss conseille « *de bien les observer en étudiant leur histoire. Car dans leur genèse, avec leurs structures formelles (aspect morphologique) et leurs significations (dimension symbolique), nous trouvons les stimulants les plus puissants et la matière la plus enrichissante pour les projets à venir* »<sup>13</sup>.

En plus de leur délimitation, il faut qu'ils soient hiérarchisés afin de pouvoir faire la distinction entre les espaces publics, semi public, semi privé et privé. Cette hiérarchisation peut définir ainsi une gradation qui mettra fin aux parcours actuels caractérisés par leur monotonie manquant cruellement de sens d'orientation. Ce cheminement d'après Von-Meis

---

<sup>11</sup> Secchi, Bernardo, « Propos recueillis par Thierry Paquot », à Paris, le 15 février 1999

<sup>12</sup> Merlin. P., Choay F., « dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement », PUF, France, 1988, p. 82

<sup>13</sup> Von Meis, Pierre, « de la forme au lieu », Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 1993, p. 168.

« nous permet non seulement de nous déplacer de lieu en lieu, de passer près ou de traverser des lieux, mais il contribue à nous souvenir de choses vues et vécues et à nous situer dans un environnement plus large ». <sup>14</sup> A ce titre les travaux de Kévin Lynch sur « la lisibilité » et « l’imagibilité » sont à revisiter. Le sens de l’orientation peut être assuré par un ensemble de points de repères (mosquées, monuments, édifices publics,...) à travers leur mise en valeur. Ce qui agrémentera les parcours et nous réconciliera avec notre environnement urbain.

Délimitation, hiérarchisation, et orientation sont des termes qu’on attribue à cette stratégie de recomposition urbaine. Ces vides doivent être pensés en premier (même s’ils demeurent virtuels). Ils règlent, ordonnent le bâti qui les a engendrés. Ces territoires identifiés peuvent à leur tour favoriser de nouvelles formes d’appropriation et aider à construire de nouvelles identités.

### **Le lieu comme support d’une identité**

Le passage d’un statut, d’espaces libres, de vides urbains ou d’espaces intermédiaires, à celui de lieu peut à moyen terme construire cette identité ainsi que de nouvelles territorialités. Dans cette approche le « lieu » reste un concept fondamental. Ses racines sont définies par le temps et la localisation qui affectent profondément le sens et l’interprétation de l’architecture et de l’acte urbain. Cette approche contraste avec celles qui placent l’universel, ou l’absolu, comme un élément central. Elle vise à marquer une rupture par rapport à cette philosophie imposée souvent au nom de la modernité et du développement.

Fondée sur l’art du lieu, considéré par Christian Norberg-Schulz comme « *un art de la totalité, son but est de créer des images du monde, dont l’interaction manifeste la signification des choses qui nous entourent ; dans leur interaction même, ces images traduisent donc des significations générales en une représentation locale.* » <sup>15</sup>. Ce qui nous amène à dire que le lieu n’est jamais neutre, il est un espace inscrit, qualifié et valorisé. En un mot il est le support d’une identité. Différentes cultures à travers le temps ont donné des interprétations différentes à cette notion de lieu. Ceci s’est répercuté sur la qualité et la nature de l’environnement bâti. La cabane primitive comme les grandes pyramides montrent bien à quel point l’être est à la recherche d’un marquage à l’encontre de ce monde qui lui paraît déroutant. Les pyramides, les temples gréco-romains et ceux des incas, attestent combien

---

<sup>14</sup> Op. cit, p. 168.

<sup>15</sup> Norberg-Schulz, Christian, « L’art du lieu », Le Moniteur, Paris, 1997, p. 194

l'homme voulait interpréter sa détermination de perdurer dans ce monde : « *l'être construit dans le but de se donner un lieu dans le monde* » (Heidegger)<sup>16</sup>.

A l'image de l'identité pour une personne ou un groupe de personnes, l'identité d'un lieu se construit de l'intérieur mais aussi de l'extérieur. Cette image est le résultat de la rencontre entre un paysage et un lieu. Il faut comprendre le paysage ici comme étant une expression des relations et interactions d'un lieu et de son environnement. Quant aux qualités du lieu, elles tendent à définir la valeur propre du lieu comme une entité identifiée en tant que telle. C'est en rapport avec cette identité qu'une intervention urbaine peut être mise en œuvre et répondre ainsi aux exigences des lieux en les mettant en exergue.

La recherche d'une identité des lieux sera fonction des manières d'interprétation et des lectures que l'on fera. Une première lecture concerne les objectifs ou les intentions définis par le projet. Elle vise à comprendre les intentions du concepteur. La seconde lecture a un aspect plus sensible et est basée sur la perception du contexte. Elle touche à la dimension du vécu, par conséquent de l'utilisateur. Cette approche nous permet d'analyser les composantes de notre contexte afin de comprendre la genèse de ces lieux pour pouvoir saisir leur identité. A partir de là, un ensemble d'interactions entre le lieu et celui qui le perçoit va se construire progressivement, et ainsi lui permettre de s'interroger sur la portée de l'identité des lieux et donc sur la nature de l'acte architectural et urbanistique. Il faut noter que l'identité des lieux peut être d'ordre physique et matérielle mais aussi immatérielle, si on se fie à nos sens et à notre sensibilité.

Afin d'atteindre cet objectif, il n'est pas inutile de rappeler ce que Kevin Lynch dans l'image de la cité, nous fait comprendre. L'environnement doit être organisé d'une manière lisible et reconnaissable comme dans les hauts lieux (centres anciens, médinas et tissus coloniaux). Il doit être hiérarchisé à travers les limites, les points de repère, les nœuds et les quartiers afin d'aider l'individu à s'orienter et à s'identifier aux lieux. Ceci est valable pour les nouvelles spatialités qui sont dénuées de ces éléments. Car nous restons convaincus que l'articulation de la forme architecturale ou urbaine avec les lieux nous permettra de revoir radicalement notre manière de faire, de produire et de recomposer l'espace urbain. Nos nombreuses observations sur terrain nous ont révélé des espaces dont l'identité est loin d'être définie. Ces espaces résiduels ou intermédiaires nous paraissent comme à la fois problématique et en même temps comme une opportunité pour recomposer l'espace urbain.

---

<sup>16</sup> Heidegger, Martin, « Essais et conférences », Gallimard, Paris 1958, pp. 151-224

Ce processus, que nous venons de présenter, nous permet d'affirmer que l'architecture ou l'urbanisme visent à rechercher l'existence préalable des lieux et des modalités par lesquelles il est possible d'intervenir. Cette démarche est en rupture avec les pratiques actuelles où le site est considéré comme une simple assiette foncière disponible dont on use et on abuse. Nous considérons que c'est dans ces conditions que l'on pourra dire que l'acte architectural ou urbain prendra un nouveau sens et une autre portée, permettant à l'individu ou aux groupes d'individus de se « reterritorialiser » et de se reconnaître dans leur propres espaces.

## **Conclusion**

Recomposer la ville fragmentée reste un défi pour les décennies à venir. Il doit s'imposer comme priorité dans la politique de la ville afin de réconcilier l'individu avec son environnement urbain. Habiter en harmonie, comme l'a exprimé Michel Roux dans son exposé « Habiter autrement », n'est pas « *un comportement idéaliste et nostalgique, mais il peut initier une réflexion sur l'habitabilité harmonieuse des territoires, il faut alors s'interroger sur les obstacles qui se dressent devant un tel cheminement, obstacles qui relèvent de processus de déterritorialisation propre à l'esprit du capitalisme et aux logiques néopositivistes des experts de l'aménagement* ». <sup>17</sup> Cette approche que nous venons de présenter peut contribuer à enrichir les différentes démarches et apporter des éclairages utiles pour nous sensibiliser sur la dimension identitaire et les valeurs intrinsèques des différents territoires. Ils peuvent être porteurs des prémises d'une nouvelle dynamique urbaine.

Mais nous admettons qu'aucune approche ne peut aboutir sans des lectures multiples et transversales. Cette démarche sera susceptible de nous révéler la complexité du fait urbain, particulièrement celui de la ville algérienne, de ses lieux et de ses identités multiples. Seule une interaction disciplinaire est capable d'apporter des réponses concrètes pour corriger l'image de nos villes et améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

## **Bibliographie**

COTE Marc (1993), *L'Algérie ou l'espace retourné*, Media-Plus, Alger.

---

<sup>17</sup> Roux, Michel, « Inventer un nouvel art d'habiter », L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 172-183

FOURNY Marie-Christine (1997), « Identité et aménagement urbain », in CALLENGE Christian, *Figures de l'urbain, des villes, des banlieues et de leur représentation*, Maison des sciences de la ville, Université François Rabelais, Tours.

GREGOGOTTI Vittorio (1982), *Le territoire de l'architecture*, L'Equerre, Paris.

LYNCH Kevin, « L'image de la cité », dunod, Paris, 1976.

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (1988), *Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement*, PUF, Paris..

NORBERG-SCHULZ Christian (1997), « L'art du lieu », Le Moniteur, Paris, 1997.

ROUX Michel (2002), *Inventer un nouvel art d'habiter*, L'Harmattan, Paris.

SAFAR-ZITOUN, Madani (2001), « Alger ou la recomposition d'une métropole », la Pensée de midi, n°4, Actes Sud, mai.

SECCHI Bernardo (1999), Propos recueillis par Thierry Paquot, in Urbanisme, février.

VON MEIS Pierre (1993), *De la forme au lieu*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.